

POLE SPORT
Service COMPETITION
AD / IG
01 44 30 28 66

Paris, le 7 mars 2024

ASA CIRCUIT PAUL RICARD
2760, Route des Hauts du Camp
83330 LE CASTELLET

M. Le Président

OBJET : 4h du Castellet
DATES : 3, 4 & 5 mai 2024

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

jeudi 7 mars 2024

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

193

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

NOTA 1 : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,
- pour les épreuves qui se déroulent sur des circuits permanents ou non permanents, à la délivrance, pour ces derniers, de la licence de parcours FFSA et de l'homologation préfectorale ou ministérielle en cours de validité (pour les circuits non permanents,

l'autorisation préfectorale vaut homologation du circuit non permanent sur lequel se déroule la manifestation pour la seule durée de celle-ci – article R.331-37 du code du sport),

- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

NOTA 2 : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.



Agnès DELARUE

Responsable Service Compétition

Copie Ligue du Sport Automobile Provence Alpes Côte d'Azur

[1] Rappels particuliers :

L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que son circuit soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Circuits Asphalte (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site ffsa.org), et ce pendant toute la durée de son homologation.

L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport).



APPENDIX 1 – PORSCHE CARRERA CUP FRANCE 4 HOURS OF CASTELLET (FRANCE) – 3-5 MAY 2024

RENSEIGNEMENTS EXIGES PAR LE REGLEMENT SPORTIF INFORMATION REQUIRED BY THE SPORTING REGULATIONS

PARTIE A

1. Nom et adresse de l'Autorité Sportive Nationale (ASN)

Fédération Française du Sport Automobile
32, avenue de New York
75781 Paris cedex 15 - FRANCE
Tel: +33 01.44.30.24.00
Fax: +33 01.42.24.16.90

2. Nom et adresse de l'organisateur

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

3. Date et lieu de la Compétition

3-5 mai 2024, circuit Paul Ricard – Castellet, France

4. Début des vérifications

- Sportives le jeudi 2 mai de 16h30 à 18h00.
- Sportives le vendredi 3 mai de 8h00 à 9h00.
- Techniques jeudi 2 mai de 9h00 à 16h30.

5. Heure de départ de la course

Samedi 4 mai à 16h30.
Dimanche 5 mai à 9h00.

6. Adresse, numéro de téléphone, fax et e-mail auxquels la correspondance peut être adressée

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

PART A

1. Name and address of the National Sporting Authority (ASN)

Fédération Française du Sport Automobile
32, avenue de New York
75781 Paris cedex 15 - FRANCE
Tel: +33 01.44.30.24.00
Fax: +33 01.42.24.16.90

2. Name and address of the organiser

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

3. Date and place of the Competition

3-6 May 2024, Circuit Paul Ricard, Le Castellet, France.

4. Start of checking

- Sporting on Thursday 2nd May from 4.30 pm to 6.00 pm
- Sporting on Friday 3rd May from 8.00 am to 9.00 am
- Scrutineering on Thursday 2nd may from 09.00 pm to 4.30 pm.

5. Start time of the race

Saturday 4th of May at 4.30 pm.
Sunday 5th of May at 09.00 am.

6. Address and telephone, fax number and E-mail to which enquiries can be addressed

Association Sportive Automobile Circuit Paul Ricard
2760 route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tél. + 33 494 98 28 10
Email: asa@circuitpaulricard.com
Site Web: www.asacircuitpaulricard.org

7. Détails sur le circuit

- Localisation : Circuit Paul Ricard
2760 Route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tel: +33 494 983 666
Site Web: www.circuitpaulricard.com
Aéroports : Marignane et HYERES / TOULON
- Longueur d'un tour : 5,771km – Tracé 1AV2
- Durée des courses : 30 min
- Nombre de véhicule admis :

Voitures GT

	Essais	Course
Vitesse	73	61

- Direction : dans le sens des aiguilles d'une montre
- Localisation de la sortie des stands par rapport à la Ligne : à droite.

8. Localisation précise sur le circuit

- Bureau des Commissaires Sportifs : 1^{er} étage du Pit Building
- Bureau du Directeur d'Epreuve : Rez-de-chaussée du Pit Building
- Local des vérifications sportives : bureau paddock PCCF
- Local des vérifications techniques, tente technique dans le paddock PCCF
- Parc Fermé : paddock PCCF
- Briefing des pilotes : vendredi 3 mai à 9h30 en salle de briefing
- Panneau d'affichage officiel virtuel : <https://porsche-carrera-cup-france.fr/saison-2024/paulricard/notice-board-cpr/>
- Centre presse : 1^{er} étage du Pit Building à côté du podium
- Centre d'accréditation des médias : Welcome Center, entrée principale du circuit

9. Liste des trophées supplémentaires et récompenses spéciales (en plus de ceux prévus par le Règlement Sportif de la Série).

10. Nom des officiels de la Compétition :

- Commissaire Sportif : Arnaud Vercauteren
- Commissaire Sportif désigné par l'ASN : Alain MARGUET
- Commissaire Sportif désigné par l'ASN : Pascal BOUTTIER
- Directeur de Course : Jean-Yves Munster
- Assistant DC : Matthieu Moreau
- Commissaire Technique : Hervé Heno
- Assist Commissaire Technique : TBA

7. Details of the circuit

- Location: Circuit Paul Ricard
2760 Route des Hauts du Camp
83330 Le Castellet
Tel: +33 494 983 666
Site Web: www.circuitpaulricard.com
Aéroports : Marignane et HYERES / TOULON
- Length of one lap: 5.771km – Set-up 1AV2
- Races duration: 30 min
- Number of authorized vehicles:

Car GT

	Practice	Race
Speed	73	61

- Direction: clockwise
- Location of pit exit in relation to Line: on the right-hand side.

8. Precise location at the circuit

- Stewards' office: 1st floor of the Pit Building
- Race Director's office: ground floor of the Pit Building
- Sporting checks: PCCF paddock office
- Scrutineering, PCCF scrutineering awning in the paddock
- Parc Fermé: PCCF paddock
- Drivers' briefing: Friday 3rd of May at 9.30 am in the briefing room
- Official virtual notice board <https://porsche-carrera-cup-france.fr/saison-2024/paulricard/notice-board-cpr/>
- Press centre: 1st floor of the Pit Building next to the podium
- Media accreditation centre: Welcome Center, at the main gate of the circuit

9. List of any supplementary trophies and special awards (in addition to those specified in the Sporting Regulations of the Series).

10. Officials names of the Competition:

- Steward of the meeting: Arnaud Vercauteren
- Steward appointed by the ASN: Alain MARGUET
- Steward appointed by the ASN: Pascal BOUTTIER
- Clerk of the Course: Jean-Yves Munster
- Deputy Race Director: Matthieu Moreau
- Chief Scrutineer: Hervé Heno
- Assist Scrutineer : TBA

11. Autres points spécifiques

Nombre de postes de Commissaires : 25

Nombre minimum de Commissaires : 50

Chaque poste est équipé de 3 extincteurs de 6 kg.
(CO 2)

Nombre d'ambulances : 2

Les deux ambulances sont équipées du matériel nécessaire à la réanimation.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Deux équipes d'extraction sont prévues dans le respect du cahier des charges

11.1 Horaires des séances

2 séances d'essais chronométrés seront organisées comme suit :
- 2 séances de 40 minutes

1 séance d'essais qualificatifs déterminant la grille de départ aura lieu le samedi 4 mai et sera organisée comme suit :

- Une séance de 30 minutes

11.2 Warm-up

Aucun warm-up ne sera organisé.

11.3 Pole Position

« La Pole Position » se situe sur le côté droit de la première ligne en accord avec l'homologation FIA du circuit.

12. La caution de réclamation fixée par l'ASN est de 700€.

13. La caution d'Appel fixée par la FFSA est de 3 300€.

FFSA – Fédération Française des Sports Automobiles

Banque Populaire Rives de Paris
IBAN FR76 1020 7004 2670 2116 1304 983
BIC CCBPFRPPMTG

14. L'événement a reçu l'autorisation n° 193 de la FFSA en date du 09 mars 2024

11. Any other specific items

Number of Marshalls posts: 25

Minimum number of Marshalls: 50

Each Marshall point is equipped with 3 extinguishers of 6 kg. (CO 2)

Number of ambulances: 2

The two ambulances are equipped with required necessary resuscitation material.

The circuit is equipped with a permanent medical center

The circuit is equipped with intensive care unit.

Two extrication Teams are planned in accordance with specifications

11.1 Session times

2 timed practice sessions will be organized as follows:
- 2 practices of 40 minutes

1 qualifying session determining the starting grid will be on Saturday 4th of May and will be organized as follows:

- One session of 30 minutes

11.2 Warm-up

There is no warmup.

11.3 Pole Position

The "Pole Position" is on the right-hand side of the front row according to circuit homologation by the FIA.

12. The protest fee set by the ASN is 700€.

13. The Appeal fee set by the FFSA is 3 300€.

FFSA – Fédération Française des Sports Automobiles

Banque Populaire Rives de Paris
IBAN FR76 1020 7004 2670 2116 1304 983
BIC CCBPFRPPMTG

14. The event will be held under FFSA Permit n° 193 dated March 9, 2024.